



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

13 novembre 2010

Déclaration de la Mission du FMI au terme de sa visite à Djibouti

Une mission du Fonds Monétaire International (FMI) conduite par M. Carlo Sdrlevich a séjourné à Djibouti du 30 octobre au 13 novembre 2010 pour mener des discussions dans le cadre des consultations annuelles au titre de l'Article IV (i) ainsi que des discussions sur la seconde et troisième revue du programme triennal appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC). Lors de la visite, les services du FMI ont eu des entretiens avec le Ministre des Finances ainsi que le Gouverneur de la Banque Centrale. Ils ont également rencontré de hauts responsables économiques et financiers, des parlementaires et des représentants de la communauté diplomatique, bancaire et du monde des affaires. Au terme de sa visite, la mission a publié la déclaration suivante :

« La mission a passé en revue les développements économiques récents et les défis auxquels l'économie Djiboutienne fait face. La location de bases militaires aux partenaires stratégiques, le commerce de transit avec l'Éthiopie, ainsi que le dynamisme de l'activité portuaire et les flux soutenus d'investissement directs étrangers (IDE) ont permis à l'économie Djiboutienne de mitiger les effets de la crise économique et financière mondiale. La croissance économique est demeurée forte et devrait se situer aux environs de 4,5% en 2010 et favoriser ainsi la bonne tenue des comptes budgétaires et extérieurs en 2010. En contraste, les tensions inflationnistes sur les marchés internationaux alimentaire et énergétique vont peser sur l'indice des prix à la consommation au Djibouti. Ainsi, l'inflation devrait atteindre 4,5% cette année. »

« Dans ce contexte, les entretiens se sont centrés sur les politiques mises en œuvre par les autorités afin d'encourager la diversification de l'activité économique, de renforcer la compétitivité de l'économie, d'attirer davantage de flux d'IDE, d'accroître sa capacité à résister aux chocs exogènes et créer les conditions d'une croissance économique plus élevée à même de résorber le chômage et réduire la pauvreté. Dans ce sens, la mission se réjouit de la concordance de vues avec les autorités sur le constat que la résolution de ces défis passe par le maintien de la discipline budgétaire, le développement du système financier et l'accélération des réformes structurelles, notamment dans les domaines de la gestion des finances publiques et du secteur financier. Les autorités et la mission considèrent également que l'amélioration du climat des affaires et le renforcement des politiques sociales sont indispensables pour la réalisation d'une croissance forte et soutenue permettant de créer de l'emploi et baisser la pauvreté ».

« Le second volet de la mission a été consacré à l'évaluation du programme de réformes économiques et structurelles appuyé par un arrangement au titre de la FEC du FMI et qui couvre la période Septembre 2008-Août 2011. Les deux grands axes des discussions s'articulaient autour de l'exécution du programme-test (couvrant la période avril-septembre 2010) mis en place en juin 2010 pour corriger les dérapages budgétaires de 2009 et autour de la finalisation de la seconde et troisième revue au titre de la FEC. Les échanges ont donc porté sur la poursuite de la discipline budgétaire ; le programme des réformes de la gestion des finances publiques ; le renforcement de la supervision bancaire rendue urgente par l'expansion du marché bancaire ; et l'amélioration du climat des affaires. Tout aussi important est l'accent mis sur la nécessité d'une gestion attentive de leur politique d'endettement intérieur et extérieur afin de préserver la stabilité macroéconomique ».

« A ce stade, les autorités Djiboutiennes et la mission ont convenu, ad referendum, d'un programme macroéconomique et structurel couvrant la fin de 2010 et l'année 2011 dans le cadre de l'arrangement appuyé par la FCE. Ce programme se fixe comme principaux objectifs d'atteindre une croissance de 5,5%, maintenir le budget en équilibre et contenir l'inflation à environ 3,5% ».

« Le rapport des services du FMI portant consultations pour 2010 et conclusion de la seconde et troisième revue au titre de la FEC pourrait être soumise à l'examen du Conseil d'administration du FMI à la fin de 2010 ».

« La mission remercie les autorités pour leur hospitalité et souhaite exprimer sa gratitude pour l'esprit de franche collaboration qui a prévalu tout au long du séjour de la mission. La mission se réjouit de renforcer sa collaboration avec les autorités pour aider Djibouti à atteindre ses objectifs de croissance soutenue et partant réduire la pauvreté ».

ⁱ Conformément aux dispositions de l'article IV de ses Statuts, le FMI procède, en général tous les ans, à des consultations bilatérales avec ses membres. Une mission des services du FMI se rend dans le pays, recueille des données économiques et financières, et s'entretient avec les responsables nationaux de l'évolution et des politiques économiques du pays. De retour au siège, les membres de la mission rédigent un rapport qui est soumis à l'examen du Conseil d'administration. À l'issue de cet examen, le Directeur général, en qualité de Président du Conseil d'administration, résume les opinions des administrateurs et ce résumé est communiqué aux autorités du pays.